

Conseil d'école

Compte-rendu de la réunion du jeudi 28 mai 2015 de 18h00 à 19h30

Présents

Stéphanie	Muller	Conseillère municipale
Christelle	Houillon	Directrice des affaires scolaires
Monique	Doridant	DDEN
Dominique	Andrès	Directeur
Christelle	Demangeon	Professeur des écoles
Pierre	Fetet	Professeur des écoles
Véronique	Fritz	Professeur des écoles
Mireille	Grandjacquot	Professeur des écoles
Caroline	Martin	Professeur des écoles
Barbara	Remy	Professeur des écoles
Karine	Scatena	Professeur des écoles
Françoise	Chammas	Déléguée parent titulaire
Romain	Da Costa	Délégué parent titulaire
Caroline	Bolot	Déléguée parent titulaire
Armelle	Barbiere	Déléguée parent titulaire
Stéphanie	Krumb	Déléguée parent titulaire
Sébastien	Meyer	Délégué parent titulaire
Aurélie	Cleuvenot	Déléguée parent suppléant
Christelle	Galmiche	ATSEM
Diana	Matziak	ATSEM
Nadine	Mougel	ATSEM

Excusés

Ghislaine	Jeandel-Ballongue	Adjoint au Maire
Guy	Eymann	Conseiller municipal
Gaëtan	Duprey	Inspecteur de l'Education Nationale
Virginie	Bouillon	Professeur des écoles
Céline	Lecoeur	Déléguée parent titulaire
Vanessa	Furiet	Déléguée parent suppléant

Questions diverses

- Prévisions de rentrée en tenant compte des arrivées et départs connus à ce jour
- Communication d'une lettre destinée aux familles de maternelle suite à des incidents qui se produisent à la sortie de l'école : insultes, menaces...
- Proposition de date du prochain conseil d'école le jeudi 2 juillet 2015 à 18h15.

Organisation du temps scolaire à la rentrée 2015

Discussion

Dominique Andrès rappelle que l'organisation actuelle du temps scolaire convenait très majoritairement aux enseignants et parents et qu'il n'était pas envisagé de modification pour l'an prochain.

Toutefois, lors d'une réunion avec les directeurs d'école, le 18 mai 2015, M. le Maire d'Epinal, en accord avec les services départementaux de l'Education Nationale, a demandé que les conseils d'école se déterminent entre 3 propositions d'organisation. La date limite de réunion des conseils d'école a été fixée au 31 mai par M. l'Inspecteur d'académie.

Notre organisation actuelle ne figurant pas dans ces propositions, nous sommes dans l'obligation de faire un nouveau choix. Une consultation a été aussitôt organisée auprès des familles afin de connaître leurs préférences.

Des parents et enseignants demandant pourquoi notre organisation qui donne satisfaction ne peut pas être maintenue, Stéphanie Muller explique qu'il n'est pas possible de multiplier les dispositifs.

Les remarques des familles lors de la consultation sont toutes exposées et une longue discussion est engagée entre parents, enseignants et mairie.

Les questions qui posent essentiellement problème sont les suivantes :

- Suppression de la garderie de midi pour les formules A et B.
- Garderie payante dès 16h10 pour les formules A et B
- Entrée à 14h00 (Formules A et B) notamment pour les enfants de maternelle.
- Risque de fatigue le matin pour les enfants de maternelle.
- Sortie à 12h00, en même temps que le lycée Lapique.

Par ailleurs, les enseignants expliquent les raisons pour lesquelles ils portent leur choix sur la formule B. Elle leur semble en effet mieux prendre en compte les rythmes des enfants avec notamment une journée allégée.

Consultation des familles

Les résultats de la consultation des familles, encore présentes l'an prochain, sont présentés :

Sans préférence : 3 ; Formule A : 3 ; Formule A ou B : 1 ;
Formule B : 40 ; Formule B ou C : 3 ; Formule C : 50

Vote du conseil d'école

Le vote a lieu a bulletin secret, le résultat est le suivant :

Formule A : 1 voix ; Formule B : 12 voix ; Formule C : 2 voix ; Bulletin blanc : 1

Le conseil d'école fait donc le choix de la formule B.

Il appartient maintenant à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de décider au vu de cet avis.